



Taux actuels de **d'émaciation** : 14.8% **retard de croissance** : 27.9% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 24.9%

Source : Gouvernement mauritanien (MICS, 2012)

Bons résultats

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (13 % des dépenses publiques en 2016) correspondent aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Mauritanie : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2015.
- Mauritanie : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.

Points à améliorer

- Mauritanie : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (5.5% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Mauritanie : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des terres agricoles et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Mauritanie : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Le faible accès à des installations sanitaires améliorées (44.6% en 2015) entrave l'obtention de meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- Mauritanie : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est médiocre.
- Mauritanie : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.
- Le taux d'enregistrement des naissances (58.8% en 2011) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

| Dépenses publiques | Résultat* | Année | Rang HRCI sur 45 |
|---|-----------------------------------|-------|------------------|
| \$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales ¹ | 13% | 2016 | 6e |
| \$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales ² | 5.5% | 2015 | 30e |
| Politiques | | | |
| Accès à la terre (sécurité foncière) ³ | Moyen | 2016 | 34e ex aequo |
| Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles ³ | Bon | 2013 | 14e ex aequo |
| Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes | 58.8% | 2011 | 30e |
| Fonctionnement des systèmes de protection sociale ³ | Médiocre | 2016 | 8e ex aequo |
| Lois | | | |
| Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation ³ | Médiocre | 2016 | 29e ex aequo |
| Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) ⁴ | Dans la loi, pas dans la pratique | 2014 | 1er ex aequo |
| Égalité hommes-femmes des droits économiques ⁴ | Dans la loi, pas dans la pratique | 2014 | 1er ex aequo |
| La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non) | Non | 2017 | 29e ex aequo |

¹ Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

² Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

³ Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

⁴ Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

| Dépenses publiques | Résultat* | Année | Rang NCI sur 45 |
|--|----------------------------|-----------|-----------------|
| \$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui) | Sectoriel uniquement | 2017 | 17e ex aequo |
| Politiques | | | |
| Taux d'enfants supplémentés en vitamine A | 83% | 2015 | 19e |
| L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non) | Oui | 2014 | 1er ex aequo |
| Population ayant accès à une source d'eau améliorée | 84.7% | 2015 | 15e |
| Population ayant accès à un assainissement amélioré | 44.6% | 2015 | 13e |
| Visites médicales pour les femmes enceintes | 84.7% | 2015 | 33e |
| Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement ¹ | Modérée | 2016-2020 | 28e |
| Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non) | Oui | 2017 | 1er ex aequo |
| Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non) | Oui | 2017 | 1er ex aequo |
| Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non) | Oui | 2017 | 1er ex aequo |
| Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non) | Oui | 2015 | 1er ex aequo |
| Lois | | | |
| Consécration du CICS ² dans le droit interne ² | Non consacré dans le droit | 2016 | 33e ex aequo |

¹ Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

² Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

^ Code international de commercialisation des substituts du lait maternel